

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Les Amis de la Grandview Inc. 1	Numéro de permis 2017835	Date d'inspection Le 05 janvier 2024	
Nom de l'établissement Les Amis de la Grandview Inc.		Numéro de téléphone (506) 546-2785	
Adresse 850 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	22 janv. 2024	
Commentaires : - L'éducateur doit être titulaire d'un certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire. Le certificat de secourisme d'une éducatrice est expiré depuis novembre 2023. L'éducatrice va faire son cours le 20 janvier 2024. L'exploitante doit envoyer le certificat à la mentore lorsque l'éducatrice aura terminé son cours. L'employée doit être en compagnie d'un employé qui a un certificat valide en tout temps et ne doit pas être seule avec des enfants jusqu'à la réception de leur certificat valide.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	22 janv. 2024	
Commentaires : - L'éducateur doit être titulaire d'un certificat de secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire. Le certificat de secourisme d'une éducatrice est expiré depuis novembre 2023. L'éducatrice va compléter son cours le 20 janvier 2024. L'exploitante doit envoyer le certificat à la mentore lorsque l'éducatrice aura terminé son cours. L'employée doit être en compagnie d'un employé qui a un certificat valide en tout temps et ne doit pas être seule avec des enfants jusqu'à la réception de leur certificat valide.			

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- À la suite de la vérification de 4 dossiers des membres du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets.
- L'administrateur est titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Il y a un écart de 46 cm entre chaque équipement de sieste. Tout l'équipement de sieste est lavable et étanche.

Commentaires généraux

- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni ainsi que les marchepieds ou tabourets.
- Observations:
Aucun nourrisson de présent lors de la visite.
Groupe mixe 2-4 ans : La sieste
Groupe mixe 4-12 ans : Jeux libres. Les enfants s'amuse avec des voitures, du moon dough et à faire des dessins avec l'éducatrice. L'accueil du parent.
- Discussion avec l'exploitante concernant les espaces dans le groupe des nourrissons non utiliser et le cours de secourisme d'une éducatrice.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 janvier 2024

Date

original signé par
Arleen LaForest

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 janvier 2024

Date